

Fondation de la FIAV  
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE VEXILLOLOGIE

Dimanche, 3 septembre 1967, à l'Institut Gottlieb Duttweiler  
à Rüschtikon (Zurich)

---

1. Les statuts provisoires de la FIAV sont adoptés.
2. Zurich est reconnu comme le siège légal de la FIAV.
3. Le drapeau de la FIAV est hissé solennellement:  
le drapeau est hissé par Guido Mühlemann (6 ans), le petit garçon du secrétaire général du Congrès, au son des clairons de la Société de musique de garçons de la ville de Zurich. Les dames (ou, à défaut, les délégués d'associations) se tiennent par la main et forment un arc de cercle devant le mât du drapeau, chaque personne représentant un pays.
4. Le Comité provisoire de fondation de la FIAV (Comité désigné au premier congrès de Muiderberg et composé de Messieurs Sierksma, Smith et Mühlemann) propose aux associations de vexillologie ayant envoyé un représentant au deuxième Congrès d'élire les personnes suivantes comme membres du CONSEIL DE LA FIAV:

MM. Louis MÜHLEMANN	Suisse	Président
Klaes SIERKSMA	Pays-Bas )	Secrétaires généraux <sup>+</sup>
Whitney SMITH	Etats-Unis)	
E. M. C. BARRACLOUGH	Grande-Bretagne)	Conseillers
Arne DANIELSSON	Scandinavie )	
Roger HARMIGNIES	Belgique )	
Hans HORSTMANN	Allemagne )	
Raffaele NATTA-SOLERI	Italie )	
Georges PASCH	France )	

Aucune objection n'est élevée contre ces nominations qui devront être confirmées par un vote lors de la prochaine assemblée générale de la FIAV. Il convient d'ajouter à cette liste le Secrétaire général du prochain Congrès International.

5. Est constituée une commission de terminologie comprenant:  
MM. Crampton (GB), Danielsson (S), Fachinger (D), Lux-Wurm (USA) et

pour la langue espagnole), Pasch (F), Sierksma (NL), Smith (USA) et Ziggio (I). Secrétaire de la commission: M. Sierksma.

6. Est constituée une commission pour la reconnaissance de la FIAV par l'UNESCO, cette commission se composant de:  
MM. Dumke (D), Lux-Wurm (USA), Mühlemann (CH), Pinoteau (F) et Rombach (NL).
7. Les revues FLAG BULLETIN et ARCHIVUM HERALDICUM sont reconnues pour la publication d'articles scientifiques dans le domaine de la vexillologie.
8. M. Mühlemann est désigné pour recevoir les demandes d'adhésion à la FIAV de la part des associations et institutions intéressées.
9. Les débats ayant pour but de fixer le lieu du prochain Congrès international de Vexillologie n'aboutissent pas à un résultat définitif. Münster (Allemagne) et Boston (USA) sont les deux villes proposées.

(A la suite d'échanges de vues entrepris par correspondance après le Congrès, c'est pour Boston (USA) que l'on s'est prononcé.)

<sup>+</sup> Divers titres (entre autres "vice-présidents" et "chanceliers") avaient d'abord été pris en considération; par la suite, le président du Conseil provisoire de la FIAV a proposé aux deux intéressés de les nommer "secrétaires généraux de la FIAV".